

**EMBARGO 31 JANVIER 2018 12H00**

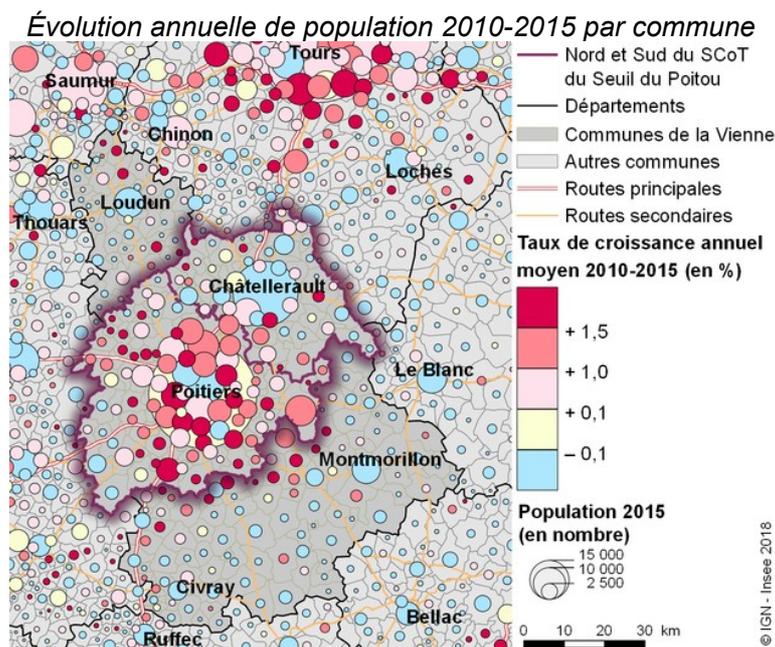
## SEUIL DU POITOU 2050 : UN QUART DE POPULATION EN PLUS

**E**n 2050, le territoire du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Seuil du Poitou gagnerait 80 800 habitants par rapport à 2013, soit un quart de population en plus, dans le prolongement des tendances démographiques récentes.

Le territoire resterait attractif mais l'excédent migratoire fléchirait. Le solde naturel demeurerait positif, cependant le nombre de décès augmenterait plus rapidement que celui des naissances du fait du vieillissement des populations.

Le Sud concentrant actuellement les trois quarts de la population du SCoT fournirait l'essentiel du gain démographique. Il bénéficierait d'excédents migratoire et naturel. La croissance dans le Nord serait freinée par un solde naturel négatif. Les échanges entre les deux territoires resteraient nombreux. Au Nord comme au Sud, le gain de population proviendrait majoritairement des 60 ans ou plus. En fin de période, les seniors seraient aussi nombreux que les moins de 20 ans dans l'ensemble du SCoT et le seraient davantage dans la partie Nord.

### Un périurbain dynamique autour de Poitiers



Source: Insee, recensements de la population 2010 et 2015

Retrouvez tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat par l'Insee et le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou dans :

- Insee Analyses n°52 « Seuil du Poitou 2050 : un quart de population en plus »

Ce document sera consultable et téléchargeable gratuitement sur le site Internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir du 31 janvier 2018 à 12h00.

**CONTACTS PRESSE :**

**Syndicat mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou :**

Florent Bouteiller - [florent.bouteiller@grandpoitiers.fr](mailto:florent.bouteiller@grandpoitiers.fr)  
David Karmann - [david.karmann@grandpoitiers.fr](mailto:david.karmann@grandpoitiers.fr)

**Insee Nouvelle-Aquitaine :** Violette Filipowski - ☎ 05 57 95 03 89 – 06 73 64 22 91 - [medias-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-aquitaine@insee.fr)